

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 3 mai 2016 complétant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

NOR : AFSZ1630362A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup>;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

1° Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre du I (3°, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Guy LEONETTI, titulaire ; Mme Catherine GINER, suppléante ; Mme Josy CHAMBON, suppléante, désignés par le président du conseil régional.

b) Au titre du I (3°, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Brigitte DEVESA, titulaire ; Mme Marie-Noëlle DISDIER, suppléante ; Mme Evelyne FAURE, titulaire ; Mme Delphine BAGARRY, suppléante, désignées par l'Assemblée des départements de France.

2° Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétences de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4°, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Pierre LAGIER, suppléant.

b) Au titre du I (4°, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Jean-Claude GRECO, suppléant.

c) Au titre du I (4°, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Claude HUGUES, suppléant.

#### Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 3 mai 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le secrétaire général des ministères  
chargés des affaires sociales,*  
P. RICORDEAU